

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
MAIRIE DE SAINT SORLIN EN BUGEY**

LA POUPONNE

N°151 – MAI 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 MAI 2025

Le PV du conseil devant être validé au conseil suivant, il sera consultable, ensuite, sur le panneau d'affichage et sur le site internet.

Synthèse du conseil municipal du 19 mai 2025 :

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 19 H 00 en demandant s'il y a des questions concernant le procès-verbal précédent du Conseil Municipal du 07 avril 2025. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Florent MARTELIN secrétaire de séance.

Le maire informe l'assemblée qu'il a pris les décisions suivantes depuis le dernier conseil municipal du 07/04/2025 :

- Devis GI BAT pour 2 439,84 € (carrelage appartement les Résilles),
- Devis livres de lecture pour l'école pour 230 €

Délibération n° 2025_05_35

Services techniques : achat camion

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'annuler la délibération D2025_04_27 du 07/04/2025 car le bon de commande présenté par l'entreprise ISUZU de St-Paul-de-Varax n'était pas conforme au devis. Il présente un nouveau devis établi par l'entreprise MERCEDES-BENZ de Viriat d'un montant de 57 000 euros TTC pour un modèle FUSO CANTER équipé d'un bras et d'un caisson de chez Mitsubishi.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité, **ACCEPTE** le devis de l'entreprise MERCEDES-BENZ de Viriat pour un montant de 57 000 € TTC et **AUTORISE** le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération n° 2025_05_36

ONF : travaux sylvicoles – plantation susceptible d'être subventionnée par le fond local du Bugey

Florent MARTELIN informe l'assemblée qu'une parcelle de 1,31 hectare est nue, ce qui représente un désert dans la forêt. L'ONF a établi un devis pour la plantation de 2440 Douglas ainsi que l'application d'un répulsif (plus efficace qu'un grillage lors de la plantation des arbres). Le devis des travaux s'élève à 13 618,63 € TTC. Ces travaux de plantation sont susceptibles d'être subventionnés par le fond local du Bugey pour un montant de 3 380,00 €. Le devis des travaux s'élève à 13 618,63 € TTC.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité, **APPROUVE** le devis de l'ONF pour un montant de 13 618,63 TTC et **AUTORISE** le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération n° 2025_05_37

CCPA : fonds de concours Aménagement du Quartier de Collonges – phase N°2

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de demander à la CCPA un fonds de concours pour la fin des travaux de l'aménagement de la Grande Rue.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, **VALIDE** le plan de financement, **SOLLICITE** le Président de la CCPA pour un fonds de concours généraliste 6^{ème} phase (2024-2025-2026) pour un montant de 125 095,00 € et **AUTORISE** le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

CCPA : transfert des compétences EAU et ASSAINISSEMENT au 1^{er} janvier 2026

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du 22/04/2025 reçu de la CCPA concernant le transfert des compétences EAU et ASSAINISSEMENT qui n'est plus obligatoire comme initialement prévu.

Le président de la Communauté de Communes fait 3 propositions :

- 1 – la CCPA peut se désengager du dossier, en revenant à la situation antérieure à la loi NOTRE de 2015.
- 2 – la CCPA peut s'orienter vers un transfert de compétence, mais sans pression calendaire.
- 3 – la CCPA pourrait proposer dès cette fin de mandat, un accompagnement technico-juridique avec une « aide à la structuration » pour les communes volontaires et qui n'ont pas délégué leurs compétences à un

Le conseil municipal après délibération, par 9 Voix POUR et 2 ABSTENTIONS SOUHAITE un transfert de compétence EAU et ASSAINISSEMENT.

BUDGET ASSAINISSEMENT : Virement de crédit

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer un virement de crédit de 458€ au budget assainissement afin de passer une écriture au compte 673 Titres annulés (sur exercice antérieur).

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité APPROUVE le virement de crédit.

Participation au financement du diagnostic CTG : convention avec la commune de LOYETTES

Hélène DENOYER informe l'assemblée que depuis le 1^{er} janvier 2025 dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG), un diagnostic « petite enfance » doit être réalisé. La convention territoriale globale (CTG) est une démarche fondée sur le partenariat avec la Caf pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires. Ces services, définis d'après le diagnostic des besoins réalisé conjointement avec la Caf, couvrent la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap...

La commune de Loyettes propose de mutualiser cette dépense et informe que le cabinet M2C a été retenu et qu'il sera l'interlocuteur privilégié dans cette démarche.

Le coût de cette étude est de 19 908 €. La CAF de l'Ain participe au financement à hauteur de 50 %, le restant sera partagé entre toutes les communes signataires de la convention annexée, au prorata du nombre d'habitants, soit 150,71 € pour la commune de St Sorlin en Bugey

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de participer au financement du diagnostic CTG. Il s'engage à verser le remboursement à hauteur de 150,71 € et AUTORISE le maire à signer la convention de partenariat diagnostic CTG avec la commune de Loyettes.

Boulangerie LE FOURNIL DU ROCHER : révision du loyer commerciale

Le maire fait lecture du mail reçu de M. Bastien PAULET, gérant de la boulangerie du Fournil du Rocher, dans lequel il fait une demande de soutien concernant la situation économique du commerce. Il sollicite le conseil municipal pour un gel temporaire du loyer de la boulangerie.

Le maire rappelle qu'une délibération a déjà été prise pour ne pas augmenter le loyer en 2024. Il précise que le loyer actuel est de 884,81 € HT. Si l'augmentation du loyer est appliquée en 2025, le loyer serait de 902,72 € HT soit une augmentation mensuelle de 17,81 € HT.

Le conseil municipal après délibération, par 9 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, APPROUVE le gel du loyer pour la révision de 2025 et PRECISE qu'à partir de 2026, l'indexation de révision sera appliquée.

Tableau classement des voies : devis GEOPTIS

Le maire informe l'assemblée qu'il a reçu M BRUYERE de la Poste. Il propose un devis d'une filiale de la Poste, GEOPTIS, pour effectuer le tableau de classement des voies communales, correspondant à la longueur de voirie et visant à l'élaboration du tableau de classement des voies dans l'objectif de procéder à la régularisation du patrimoine routier de la collectivité. Le montant du devis est de 6 777,60 € TTC.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité, REFUSE la prestation GEOPTIS car trop onéreuse.

Délibération n° 2025_05_43

Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

A la demande du service paies de Belley, il est nécessaire de compléter la délibération du 15/11/2001 pour les employés bénéficiaires de l'I.H.T.S.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'instituer l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires aux agents relevant des emplois suivants :

Cadres d'emplois	Grades	Fonctions
ADMINISTRATIF	Secrétaire générale de mairie	Secrétaire générale de mairie
ADMINISTRATIF	Adjoint administratif	Adjoint administratif
TECHNIQUE	Adjoint technique, adjoint technique de 2 ^{ème} classe, adjoint technique de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique, agent polyvalent, adjoint technique aux espaces verts, cantinière, agent d'entretien
SOCIAL	ATSEM	ATSEM 2 ^{ème} classe

Délibération n° 2025_05_44

Appartement N° 5 – Bâtiment Les Résilles : tarif de la location

Le maire informe l'assemblée que les travaux de rénovation de l'appartement N° 5 dans le bâtiment des Résilles – 98 Grande rue sont en cours d'exécution et qu'il est nécessaire de fixer le montant du futur loyer. Il propose un loyer mensuel de 550 €.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, FIXE le montant mensuel du loyer à 600 €.

Délibération n° 2025_05_45

Appartement N°2 – Bâtiment situé au 117 Grande Rue :tarif de la location

Le maire informe l'assemblée que les travaux de rénovation de l'appartement N° 2 dans le bâtiment situé au 117 Grande rue sont en cours d'exécution et qu'il est nécessaire de fixer le montant du futur loyer. Il propose un loyer mensuel de 650 €.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, FIXE le montant mensuel du loyer à 750 €.

Délibération n° 2025_05_46

Cantine : achat lave-vaisselle

Le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de changer le lave-vaisselle du restaurant scolaire et propose deux devis :

- SEROO EQUIPEMENTS : lave-vaisselle et pose pour 2 940,00 € TTC,
- BBFC : lave-vaisselle et installation pour 4 461,00 € TTC

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité, CHOISIT de reporter ce point lors d'un prochain conseil municipal par manque de documentation technique sur les produits proposés.

Bacs jaunes : livraison en juin/juillet



La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) va fournir gratuitement un bac avec un couvercle jaune à tous les habitants qui disposent actuellement d'un bac roulant à couvercle pour la collecte des ordures ménagères. Ce bac remplacera vos sacs jaunes.

La distribution des bacs aura lieu progressivement entre début juin et la mi-juillet 2025

Présentation du projet du banquet



Le mercredi 14 mai à 18h : présentation générale du projet aux habitants. RDV à la mairie.

Le mercredi 28 mai à 18h : échange convivial avec l'équipe de médiation du CCR d'Ambronay pour parler recettes et concocter le menu du banquet. Une contrainte : parlez de la couleur jaune.

Le jeudi 5 juin à 18h : atelier d'écriture mené par Laurent Fellot. Détermination des thématiques et début de l'écriture de textes qui seront mis en musique et en voix.

Pour plus d'explication vous pouvez vous rendre sur ce lien :

<https://actionculturelle.ambronay.org/Actualites/Decouvrez-Banquets-un-projet-itinerant-alliant-musique-et-cuisine-i4620.html>

Kermesse de l'école des Roses



Le sou des écoles de Saint-Sorlin a le plaisir de convier tous les élèves de l'école des roses le vendredi 27 juin à partir de 16h30 pour fêter la fin de cette année scolaire.

Au programme :

Goûter, jeux gratuits pour les plus petits, tournoi de ping-pong pour les grands, buvette et petite restauration sur place.

Un jeu concours sera organisé avec à la clef un week-end insolite et savoureux pour deux personnes.

Nous espérons vous retrouver nombreux à l'école



Ouverture du café associatif – 7 et 8 juin 2025

Le Trait-d 'Union vous invite à découvrir ce qui sera proposé dans ce café associatif.

RDV samedi 07/06 et/ou dimanche 08/06 à partir de 10h, 102 Grande Rue.

Concert les 2 jours aux alentours de midi, jeux.

Restauration possible sur place.

Infos : Aurélien 06 83 30 89 91 ou Sylvie 06 77 79 54 89.

Le café est porté par le Comité des Fêtes.

Apéro-concert

Au parc de l'Areymont, le 06/06 à partir de 19h15, avec Cheval des 3 (foutrak jazz).
Offert par la mairie et le Domaine de la Poupponne. En partenariat avec En Grangeons La Musique.

L'Écho des roches a 70 ans !

14/06 : Grand concert à 20h30 au CIR de St Vulbas avec Gouttes de cuivre. Entrée au chapeau.
15/06 : Messe à 10h puis repas sur réservation à 20€ : cuisse de bœuf, gratin, fromage blanc et tarte bressane. Contactez Bernard BERTRAND au 06 24 36 50 85 ou Gérard BERTRAND au 06 73 83 96 14.
Après-midi dansante.

Rassemblement de véhicules anciens

Bleu 16 fêtera les 60 ans de la Renault 16, au stade Janin.
12/07 : Spécial R16 - 13/07: Rassemblement habituel de véhicules anciens.
Entrée gratuite. De 9h à 18h. Petite restauration.

Fête nationale

Cérémonie le 14/07, RdV à 11h aux monuments aux morts.

Cet été, l'office du tourisme de la Plain de l'Ain propose des visites guidées du village ainsi que des ateliers dégustation chez nos viticulteurs : > <https://www.perouges-bugey-tourisme.com/activites/culturelles/visites-guidees/>

 COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX	COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX Le mercredi 11 juin 2025 de 13h45 à 17h00 Quartiers concernés : chemin du Vivier, rue du Port, les Epinettes, le Bourg
	Agenda Juin : Le 7 et 8 : Ouverture du café associatif Le mercredi 11 : Coupure de courant Le 14 et 15 : Les 70 ans de l'Echo des Roches Le vendredi 27 : Fête de l'école à 16h30 et remise des livres aux CM2
Manifestations sportives traversant le village	- Villibadoise : course cycliste le 07/06/2025 du 7 à 13H - Rallye du cœur : 14/06/2025 - Lyon-Genève ultra night : course cycliste dans la nuit du 27 au 28/06/2025 - Tour du Valromey « masculin » le 10/07/2025 entre 17H et 17H15 - Tour du Valromey « féminin » le 11/07/2025 du 11H40 à 12H15 - Tour de France « féminin » le 01/08/2025



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi et Vendredi : de 15h à 18h - Jeudi : de 8h30 à 12h

Tel : 04.74.35.73.78 / mairiestso@orange.fr

Site Internet : <http://www.saint-sorlin-en-bugey.info>

Commission Communication : lapoupponne01@gmail.com



Pour recevoir la poupponne par mail, en faire la demande à lapoupponne01@gmail.com